

Agence Exécutive "Education, Audiovisuel et Culture"

Tempus & Coopération Bilatérale avec les Pays Industrialisés

Bruxelles, le 23. 01. 2014
Appfin (2014) 14 0001065
File code 2013-4534

Laura BARATIN
UNIVERSITÉ DES ÉTUDES DE URBINO CARLO
BO
PIAZZA DELLA REPUBBLICA, 13,
Scuola di Conservazione e Restauro
I - 61029 URBINO

Objet: Numéro de projet: 544350-TEMPUS-1-2013-1-IT-TEMPUS-JPCR (2013 - 4534 / 001 - 001)

Madame, Monsieur,

Nous vous remercions pour l'envoi des deux exemplaires signés de la convention de subvention mentionnée ci-dessus. Veuillez trouver ci-joint votre copie dûment signée par l'Agence.

En plus de votre convention de subvention, nous avons joint à la présente une déclaration qui peut être utilisée pour demander une exonération de la TVA lors de l'achat d'équipement ou de services dans le cadre de votre projet.

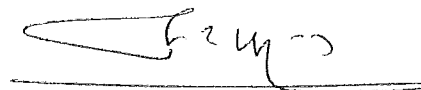
Nous vous informons que toute correspondance ultérieure concernant votre projet devra toujours inclure le numéro de votre projet (tel qu'indiqué en objet) et devra être envoyée à l'adresse suivante:

Agence exécutive «Éducation, audiovisuel et culture»
M. Klaus Haupt
Chef de l'unité - P10
EACEA
BOUR 02/17
1, Avenue du Bourget
1049 Bruxelles
Belgique

Pour obtenir des informations complémentaires sur la gestion de votre projet, vous pouvez utiliser également l'adresse électronique suivante EACEA-Tempus-Project-Management@ec.europa.eu ou consulter les "lignes directrices pour l'utilisation de la subvention" et la "Foire aux Questions" disponibles sur le site web de Tempus: <http://eacea.ec.europa.eu/tempus>.

Je vous souhaite beaucoup de succès dans la mise en œuvre de votre projet.

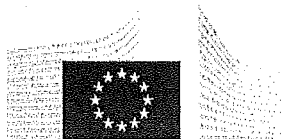
Je vous prie d'agréer, Madame/Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

OK Th. Ruffo

Klaus Haupt
Chef d'unité

Annexe: Convention de subvention
Exemption de la TVA

Agence Exécutive Education, Audiovisuel et Culture (EACEA) - Unité P10
Bureau : BOUR 02/17 - B-1049 Bruxelles - Belgique
Téléphone : (32-2)299.68.67 - Télécopieur : (32-2) 299.45.30

http://eacea.ec.europa.eu/tempus/index_en.php
E-mail : EACEA-Tempus-Project-Management@ec.europa.eu



Agence Exécutive "Éducation, audiovisuel et culture"

Tempus & Coopération Bilatérale avec les Pays Industrialisés

Bruxelles, le 23. 01. 2014

À QUI DE DROIT

L'Agence exécutive "Éducation, audiovisuel et culture", agissant en vertu de pouvoirs délégués par la Commission de l'Union européenne, certifie que le projet 544350-TEMPUS-1-2013-1-IT-TEMPUS-JPCR

Numéro de la convention: 2013-4534

Titre: "L'INNOVATION DANS LA FORMATION POUR LES BIENS CULTURELS : un nouveau curriculum euro-méditerranéen pour la préservation de biens culturels"

ayant pour partenaires les membres du consortium suivants:

- UNIVERSITÉ DES ÉTUDES DE URBINO "CARLO BO" (IT)
- ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARTS ET MÉTIERS PARISTECH (FR)
- MEDITERRANEAN UNIVERSITIES UNION (IT)
- MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (TN)
- UNIVERSITAT DE BARCELONA (ES)
- UNIVERSITÉ DE GABÈS (TN)
- UNIVERSITÉ DE LA MANOUBA (TN)
- UNIVERSITÉ DE SFAX (TN)
- UNIVERSITÉ DE SOUSSE (TN)
- UNIVERSITÉ DE TUNIS (TN)
- UNIVERSITÉ IUAV DI VENEZIA (IT)
- UNIVERSITÉ ZITOUNA (TN)

se voit accorder une subvention dans le cadre du programme Tempus (Programme transeuropéen de coopération pour l'enseignement supérieur).

L'acquisition, la livraison et l'installation d'équipement et de services fournis aux membres du consortium dans les Pays partenaires mentionnés ci-dessus font partie du projet de l'Union européenne 2013-4534.

Toute acquisition d'équipement et la fourniture de services **dans les Pays Partenaires** sont, dans le cadre d'un projet Tempus, exonérés de taxes (y compris de la TVA), de droits et d'impôts, si un accord-cadre commun («convention de financement» dans le cas des pays partenaires des Balkans occidentaux) a été signé entre la Commission européenne et le **Pays Partenaire**.

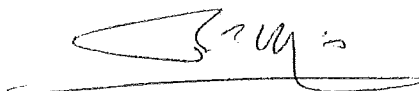
Cette attestation ne peut pas être utilisée pour l'achat d'équipement ou fourniture de services exonérés de taxes (y compris de la TVA) dans l'Union européenne. Cependant, l'équipement acheté dans l'Union européenne avec l'intention de l'exporter immédiatement dans le Pays

Agence exécutive "Éducation, audiovisuel et culture" (EACEA) – Unité P10
Avenue du Bourget 1 – BE-1049 Bruxelles - Belgique
Bureau: BOUR 02/17, Téléphone: ligne directe (32-2) 295 61 50. Télécopieur: (32-2) 299 45 30.

<http://eacea.ec.europa.eu>
E-mail: EACEA-Tempus-Project-Management@ec.europa.eu

Partenaire dans le cadre du programme Tempus peut être exonéré de taxes (y compris de la TVA), de droits et d'impôts conformément aux règles usuelles.

2/10 Ph. Duffin



Klaus Haupt
Chef d'unité